



« La signalétique doit être vue sans être lue, elle doit être là où on s'attend à la trouver et l'on ne doit ni la chercher, ni la lire. »
- Marielle de Miribel* -

*Marielle de Miribel : Conservateur en chef, ancienne inspectrice des bibliothèques de Paris, docteur en sciences de l'information et de la communication, auteure de plusieurs ouvrages dont "Le bibliothécaire, médiateur culturel" (2006)

I. DÉFINITION



La signalétique est un ensemble d'éléments de signalisation permettant d'informer, de guider et de faciliter l'orientation et les déplacements dans un espace donné.

Ces éléments prennent diverses formes : mots, chiffres, logos, pictogrammes, formes, couleurs, etc.

En bibliothèque, la signalétique tient un rôle majeur ; elle informe et permet au public :

- d'**identifier** et de trouver la bibliothèque dans la commune
- de **s'orienter** et de se repérer dans les espaces de la bibliothèque
- de **trouver** et de découvrir des documents et des services
- d'être orienté et de **circuler** plus facilement.

La signalétique doit rendre l'utilisateur autonome. Pour ce faire, elle doit impérativement tenir compte des attentes du public. Ainsi, dès le début de son élaboration et de sa conception, le bibliothécaire doit se mettre en position d'utilisateur et anticiper les moindres détails.

LA SIGNALÉTIQUE DOIT ÊTRE :

**SIMPLE
ET
INTELLIGIBLE**

- Vocabulaire compréhensible pour tous
- Pas de jargon ou de langage bibliothéconomique ("OPAC", "périodiques", "fonds local"...)

**VISIBLE
ET
LISIBLE**

- Taille d'écriture et une police facile à lire ; pas de signalétique manuscrite
- Noir sur fond blanc (ou sur fond jaune) et peu de mélange de couleurs
- Prise en compte des obstacles, de la hauteur et des sens de circulation

**HOMOGÈNE
ET
HARMONIEUSE**

- Pas de fioritures inutiles
- Pas de signalétique envahissant l'espace

**DURABLE
MAIS
MODIFIABLE**

- Suivi des évolutions de la bibliothèque
- Actualisation en conséquence sans avoir à tout refaire

ADAPTABLE

- En accord avec la charte graphique de la bibliothèque
- Pratique
- Esthétique
- Nettoyable

III. UNE CONSTRUCTION SELON DES RÈGLES PRÉCISES



© Médiathèque La Bulle de Mazé

- **Hauteur des lettrages** : prévoir au minimum 1cm pour 1m de recul
- **Contraste de couleurs** : penser à tous les usagers et porter une attention particulière pour ceux atteints d'une déficience visuelle (ex : daltonisme) ; l'écriture noire sur fond blanc reste la plus efficace
- **Conventions de couleurs** : respecter ou s'inspirer des plus connues ; rouge = danger ou interdit ; bleu = obligatoire ; vert = autorisé
- **Emplacement** : disposer la signalétique à hauteur du champ visuel et faire attention aux contre-jours
- **Contenu** : ne pas surcharger d'informations

IV. QUE SIGNALER ?

En extérieur :



- La bibliothèque dans la commune : panneaux indicateurs
- Le bâtiment : panneau, totem, écriteau
- L'entrée : panneau, message de bienvenue, horaires, boîte de retour

En intérieur :

- Les différents espaces : banque de prêt ; espaces adulte, jeunesse, musique, cinéma, salle d'animation ; les commodités (toilettes, café, etc.)
Où ? sur les murs, au plafond, en bas d'un escalier, d'ascenseur
- Les collections : Où ? en bandeau sur les étagères, en bout de travées, sur les tablettes, sur les intercalaires, sur les bacs
- Les services de la bibliothèque : accès Wifi, borne d'écoute/visionnage
Où ? A proximité du service.



La signalétique obligatoire :



- Les voies d'évacuations/les sorties de secours
- Les panneaux électriques
- Les réglementations légales

V. SOURCES D'INSPIRATION



Indication de la section documentaire au plafond



Signalétique faite maison pour indiquer l'espace où déposer poussettes et trottinettes



© Bibliothèque de Saint-Melaine-sur-Aubance

Signalétique maison pour indiquer les toilettes



© Bibliothèque de Tiercé

Signalétique maison pour mettre en valeur les nouveautés



© Le BibloPôle

Signalétique extérieure : totem posé à l'entrée du bâtiment

Ressources :

<https://fr.slideshare.net/knitandb/ppt-signalitique-partie-2012>
<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-04-0084-012>
<https://bibliotheque.lot.fr/default/default/amenagements.aspx>

Le BibloPôle
ZI La Croix Cadeau
5, rue Paul Langevin
49240 AVRILLÉ
Tél. : 02 41 33 03 20

<https://bibliopole.maine-et-loire.fr>

bibliopole.maine-et-loire.fr

 maine_et_loire |  Departement49

le **BibloPôle**) **DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE**
anjou